



Berne, le 9 février 2010

Communiqué de presse

Solidarité en temps de crise

Justice et Paix Europe à propos de l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

2010 a été déclarée „Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale“. A cette occasion Justice et Paix Europe adresse un appel aux Etats européens. Nous devons reconnaître que la seule chance que nous ayons de trouver une réponse durable aux crises actuelles réside dans nos efforts renouvelés pour la solidarité globale et la coopération.

Les crises actuelles sont un avertissement urgent face au potentiel destructeur d'une croissance économique non régulée et d'un modèle de développement qui ne place pas la justice sociale au centre.

C'est pourquoi la Conférence des commissions Justice et Paix d'Europe appelle tous les Etats européens à entreprendre les démarches suivantes dans la «lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale»:

- Mise en place de mesures efficaces de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en partant de la conviction que cette lutte est au moins aussi importante pour l'avenir du pays que la protection du système financier.
- Introduction d'un système de normes et de directives pour assurer que les activités économiques et financières ne se fassent pas au détriment du développement humain, ni à l'encontre de nos devoirs de solidarité internationale et qu'elles ne violent pas les droits humains.
- Développement de la transparence économique par l'introduction de standards et de certifications pour les entreprises qui respectent les normes et les directives, également pour le secteur des banques et de la finance. (p.ex. le devoir pour les entreprises multinationales de payer des impôts sur leur lieu de production).
- Introduction d'un impôt sur les transactions et les gains financiers au profit de l'aide au développement ou le financement de structures d'utilité publique Le soutien à une politique de développement axée sur les conditions de vie et de travail qui respecte la dignité humaine dans tous les pays. (en Suisse relèvement à 0,5% de l'aide au développement).
- La suppression des conditions inégales pour le développement et le commerce. La Suisse a notamment établi des accords de commerce bilatéraux au détriment de pays en développement.



Justitia et Pax | Justice et Paix | Giustizia e Pace

- Des efforts accrus en Europe pour limiter les causes et les conséquences du changement climatique. Parallèlement un soutien pour les pays en développement confrontés aux défis climatiques par la mise à disposition de ressources financières et techniques.

La déclaration complète et d'autres informations se trouvent sur le site internet www.juspax-eu.org et www.juspax.ch

Contact: Maurice Page, tél. 031 382 01 29, 079 537 31 48

La Conférence des Commissions Justice et Paix d'Europe rassemble les commissions de 29 pays. Chacune des commissions est mandatée ou reconnue par la conférence des évêques du pays. Le secrétariat de la Conférence européenne se trouve actuellement à Paris.